

Justice pratique

ME 1910 page 69

C'est, de nos jours, un triste phénomène que le témoignage d'un si grand nombre d'enfants de Dieu soit affaibli par un manque de justice pratique, et cela non pas tant par des injustices dont ils ont conscience, que par l'insouciance et le laisser-aller. On ne réfléchit pas que, par l'identification de notre nom avec celui de Christ, tout acte, même le plus insignifiant, acquiert de l'importance.

Nous oublions facilement que nous marchons en présence d'un monde qui, malgré son indulgence ou son aveuglement pour ses propres défauts, a des yeux très perçants pour voir tout ce qui est répréhensible chez ceux qui appartiennent à Christ. La conscience que les Cananéens habitent dans le pays (Genèse 12) devrait nous servir de sérieux avertissement. Notre Seigneur, lui qui est digne de toute louange, croissait, ici-bas, en grâce auprès de Dieu et des hommes; il devrait en être de même de nous, mais cela est impossible, si nos voies sont caractérisées par un manque d'intégrité. Le monde s'en aperçoit tout de suite et nous condamne avec raison.

Notre Dieu, qui connaît toutes les ruses de notre grand adversaire, le diable, nous a pourvus d'une armure, par le moyen de laquelle nous pouvons résister à toute attaque, et quitter le théâtre du combat comme vainqueurs et à sa gloire. La «cuirasse de la justice» est une pièce très importante de cette armure; vient-elle à manquer, le soldat de Christ n'est plus à même de soutenir le combat, et l'ennemi aura bientôt l'avantage sur lui. Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne s'agit pas ici de la justice, qui est devenue notre part en Christ, mais de la justice *pratique*. Satan connaît, peut-être beaucoup mieux que nous, la valeur de cette cuirasse comme arme défensive, et c'est pourquoi il cherche, avec toute sa ruse et son habileté, à entraîner le chrétien à quelque chose qui lui fasse perdre son beau nom de *juste*.

Considérons, pour illustrer ce que nous avons dit, quelques exemples, parmi beaucoup d'autres, tirés de la vie ordinaire.

Un chrétien a une place de confiance; l'administration d'une somme d'argent, qui appartient à un autre, lui est remise. Mais des difficultés surviennent, il doit payer pour ses propres besoins une somme qui n'est pas, pour le moment, à sa disposition. Le diable lui souffle que ce qu'il fait de l'argent qui lui a été confié a peu d'importance, pourvu seulement qu'il ait la somme prête, dès qu'on la lui réclamera. Il résiste peut-être à la tentation; mais un temps de détresse survient inopinément. Les suggestions de Satan deviennent plus pressantes. Enfin, poussé par le besoin, il s'approprie pour son propre usage ce qui ne lui a jamais appartenu. Sa conscience proteste; il la tranquillise en lui

représentant qu'il emprunte ce qu'il pourra rendre dans un bref délai. Evidemment, il n'a pas l'intention de garder cette somme.

C'est jouer très sérieusement avec le péché, si l'on ne veut pas appeler, sans hésitation, un tel acte du nom de vol, car l'intention de rendre plus tard ce que l'on a pris, ne change proprement rien au principe. Bien des chrétiens ont été de cette manière désespérément enlacés dans les filets de Satan, et se sont trouvés à la fin hors d'état de s'en délivrer. Leurs espérances ne se sont pas réalisées, le moment de rendre compte est arrivé, et ils ne pouvaient fournir la somme. C'est un bonheur pour un croyant, quand Dieu l'a rendu, en grâce, attentif au danger, avant que le nom de Christ ne soit couvert de honte par son manque de loyauté, et que lui-même ne reçoive la flétrissure d'un monde qui n'a ni grâce, ni pardon, pour un pécheur repentant.

Un second cas fréquent de manque de justice pratique est l'habitude de contracter des dettes. On n'attache souvent pas à ce texte simple et clair: «Ne devez rien à personne» (Romains 13: 8), la valeur que toute parole de notre Dieu doit avoir pour nous. Examinons cette parole d'un peu plus près.

Le monde se fait peu de scrupules de faire des dettes. Souvent même on entend dire que sans dettes le commerce ne pourrait aller et subirait un préjudice; que les marchands devraient se baser sur le fait qu'un certain nombre de leurs pratiques leur doivent de petites ou de grosses sommes pendant un temps plus ou moins long. Il peut certes en être ainsi, et l'on ne peut guère penser à un commerce qui ne donne, ni ne reçoit à crédit. Mais, je le demande, devrions-nous, nous qui appartenons à Christ, prendre conseil auprès du monde, pour savoir la manière de nous conduire? Est-il juste pour nous d'acheter plus que nous ne pouvons payer; de faire des emplettes, quand nous savons d'avance, que nous serons débiteurs de leur montant pendant des semaines et des mois? N'avons-nous pas la parole de Dieu comme lumière à nos pieds; cette Parole, guide qui ne se trompe jamais, qui nous aide à rendre pur notre sentier, et à marcher de manière à plaire *en toutes choses* au Seigneur? Or cette Parole dit: «Ne devez rien à personne».

Que tous ceux qui se nomment chrétiens considèrent donc que *tout* ce qu'ils font, a rapport à Christ, soit pour son honneur, soit pour son déshonneur. Le point de départ de leur activité devrait être cette parole: «Vous avez été achetés à prix, *vous n'êtes pas à vous-mêmes*». Et quel prix Jésus a-t-il payé? Il a payé jusqu'à la dernière pite la terrible dette dont l'éternité n'aurait pu nous débarrasser. Après s'être chargé de satisfaire aux réclamations du Dieu saint envers des pécheurs endurcis, il n'a pas eu de repos, que le dernier quadrant n'ait été payé. Toute notre dette est payée. Nous en connaissons le prix. Ce paiement n'était pas semblable à celui d'un homme riche qui paie la dette d'un pauvre, sans que sa fortune en soit diminuée d'une manière appréciable. Non. Il a vendu «tout ce qu'il avait» pour acheter le champ, qui recelait son trésor. Il devint pauvre pour nous, lorsqu'il était riche, afin que nous fussions enrichis par sa pauvreté. Il n'a pas acquis (nous parlons en toute révérence) l'objet de son désir, avant d'en avoir payé le prix complet. Christ ressuscité à la droite de Dieu est la quittance de la dette payée. Et nous qui avons

cru le témoignage de Dieu au sujet de son Fils, nous sommes sa propriété. Nous pouvons dire avec une profonde joie, en répondant à sa parole: «Nous ne sommes pas à nous-mêmes».

Cela a coûté cher à notre Seigneur et Sauveur, de nous acquérir, et il a en même temps laissé un exemple, nous montrant comment nous devons suivre ses traces. Pour en revenir au sujet pratique qui nous occupe, pourrions-nous donc entrer en possession d'une chose, avant d'être en état de la payer? Notre Père sait ce dont nous avons besoin, et nous procurera sûrement tout ce qui est *nécessaire*, selon son estimation à Lui. «A moi est l'or et à moi est l'argent, dit l'Eternel des armées». Sans doute, il ne nous promet pas le superflu, ni des trésors, ni des richesses terrestres, mais il n'oublie pas non plus qu'il a dit: «Ne devez rien à personne», et il nous donnera par conséquent ce dont nous avons besoin, quoique *notre foi soit mise parfois sérieusement à l'épreuve*. D'autre part, il ne peut plaire à Dieu que nous fassions des acquisitions qui dépassent ce qu'il a mis entre nos mains, et qui excèdent nos moyens.

Sans doute, le fait d'agir selon ces principes nous oblige à bien des renoncements. On peut, par exemple, s'imaginer avoir un besoin urgent d'un nouveau vêtement, d'un paletot, ou autre chose semblable; mais si nous n'avons pas en notre possession l'argent nécessaire, et que nous désirions marcher dans l'obéissance à la parole citée plus haut, il ne nous reste rien autre à faire que d'attendre que Dieu nous donne l'argent pour cet achat. Nous avons dit que notre Père céleste nous donnera toujours le nécessaire, quoiqu'il ne nous donne pas toujours ce que *nous jugeons* nécessaire. Quand Paul écrit dans sa première épître à Timothée: «Mais ayant la nourriture et de quoi nous couvrir, nous serons satisfaits», il ne pense pas à une table couverte de mets recherchés, ni à de beaux vêtements, que nos coeurs naturels pourraient désirer, mais il nous dit que nous devons être contents de la nourriture et du vêtement que notre Père nous donne pour notre voyage vers la patrie céleste.

Loin de nous, en parlant ainsi, de juger sévèrement ceux qui se trouvent dans une réelle pauvreté. Dieu permet quelquefois que les difficultés s'accumulent, mais *forcera-t-il* jamais ses enfants à faire des dettes? Si toutefois un enfant de Dieu avait eu le malheur de s'endetter, quels sentiments devrait-on s'attendre à trouver chez lui? Ceux qui sont dans ce cas, ne montrent-ils pas souvent une grande indifférence à l'égard du remboursement des sommes prêtées, même si leurs circonstances se sont depuis longtemps améliorées? Il en est malheureusement ainsi. Au lieu de sentir que chaque franc qu'ils gagnent au-delà de leur entretien journalier appartient à leurs créanciers, et devrait leur être remis, ils se servent de l'excédent pour se procurer des choses qui ne sont pas du tout nécessaires et auxquelles ils n'auraient jamais pensé auparavant. On n'a pas de conscience pour le paiement des dettes. On n'y pense que devant les réclamations du créancier. Mais cela s'appelle-t-il avoir une conduite honorable envers ceux qui sont du dehors? Les chrétiens qui agissent ainsi, lèvent-ils des mains saintes dans les assemblées des saints? J'entendais une fois quelqu'un se plaindre de ce que sa bouche était fermée, parce que sa conscience

lui reprochait des dettes non payées et longtemps négligées. Je ne fus point étonné de la chose; le Saint Esprit étant contristé le rendait attentif à cette faute sérieuse. Comment exhorter les autres librement, ou être la bouche d'une assemblée, quand on vit soi-même dans la désobéissance? Nous savons que «la fervente supplication du juste peut beaucoup» (Jacques 5: 16). Mais peut-on appeler juste un homme qui a beaucoup de dettes, sans en ressentir une profonde *douleur*, ou s'efforcer sérieusement d'en sortir? Les prières d'un tel homme peuvent-elles avoir de la valeur auprès de Dieu? «C'est pourquoi, prenez l'armure *complète* de Dieu», dit l'apôtre (Ephésiens 6: 11). Un soldat ne se tiendrait pas pour prêt au combat, s'il n'avait qu'une pièce de son armure. Les soldats de Christ sont-ils équipés pour le combat, s'ils se contentent de la dernière pièce de l'armure complète de Dieu, et laissent de côté les deux premières, la ceinture de la vérité et la cuirasse de la justice?

Celui qui s'y prend de cette façon ressemble à ce pauvre sauvage africain, dont j'ai lu l'histoire quelque part. On avait fait cadeau à cet homme d'une paire d'éperons. Après les avoir jetés en l'air avec de grands cris de joie, puis fixés à ses talons nus, il s'en glorifiait et en tirait vanité. A ses yeux, il était un guerrier prêt pour le combat. Pauvre fou! direz-vous. Mais ne prononcez-vous pas peut-être votre propre sentence? Pussions-nous ne nous contenter jamais que de l'armure *complète* de Dieu.

Je prie maintenant le lecteur d'ouvrir sa Bible, au chapitre 3, verset 14, de Tite. Il y trouvera un mot qui est en étroite liaison avec notre sujet: «Que les nôtres aussi apprennent à être les premiers dans les bonnes oeuvres pour les *choses nécessaires*, afin qu'ils ne soient pas sans fruit».

L'expression «bonnes oeuvres» doit être prise ici dans un sens tout à fait général; nous ne devons pas entendre par là seulement les œuvres d'amour pour le prochain et de bienfaisance, mais aussi et principalement, la fidélité et la conscience dans nos affaires et dans le travail de nos mains. Plaçons-nous dans la lumière de la présence de Dieu.

Je voudrais poser à chacun de nous la question: Faisons-nous véritablement de *bonnes* oeuvres dans notre profession, et demandons-nous: Se trouve-t-il dans l'exercice de notre vocation, dans nos actions nécessaires et journalières, quelque chose qui choque l'oeil examinateur du Dieu saint? Le monde dit qu'un commerce ne peut réussir sans fraudes commerciales, sans tromper les acheteurs ou ceux qui nous font des commandes. Il se peut que de cette manière, on réalise bien des bénéfices. Mais n'est-il pas beaucoup meilleur pour un chrétien, de gagner moins et de progresser plus lentement, que de se placer sur *le même* terrain que le monde? L'argent qui n'est pas gagné d'une manière parfaitement honnête, ne peut jamais apporter de la satisfaction. Un chrétien, qui devient riche de cette manière, est plus pauvre qu'il ne l'a jamais été, car «la bénédiction de l'Eternel est ce qui enrichit, et il n'y ajoute aucune peine» (Proverbes 10: 22).

Un autre fait, qui attriste profondément le coeur, est que l'on trouve souvent parmi les commerçants chrétiens des gens qui pratiquent leur commerce moins fidèlement encore

que les mondains, en livrant ou vendant de plus mauvaises marchandises, tout en exigeant, s'ils le peuvent, un prix plus élevé. Ce mal est grave.

Voici, et malheureusement ce n'est pas le seul exemple, ce qui est arrivé à l'écrivain de cet article. Je devais commander des gâteaux aux fruits pour une fête d'école; je partageai la commande entre deux boulangers de la ville. L'un était un mondain, l'autre un chrétien. Tous deux entreprirent la livraison des gâteaux au même prix. Les gâteaux de l'homme du monde furent en tout point excellents, ceux du chrétien étaient si mauvais, il y avait tellement épargné les fruits, que l'on osait à peine les servir. D'où venait cela? Était-ce le christianisme qui avait fait livrer par le boulanger chrétien, pour un bon prix, des gâteaux d'une valeur si inférieure? Que le lecteur réponde lui-même.

Dieu veut avoir des serviteurs fidèles dans les plus petites choses. Or, une manière d'agir comme celle que nous venons de raconter n'est ni juste, ni honorable à ses yeux. Il ne manque pas dans la parole de Dieu de préceptes clairs pour les commerçants, sans compter ce que la conscience naturelle leur a déjà dit. Si donc un chrétien ne sait pas comment il doit agir dans sa profession, c'est une triste preuve de son ignorance de la Bible. Elle nous dit que «la fausse balance est en abomination à l'Éternel, mais que le poids juste lui est agréable» (Proverbes 11: 1). Nous pouvons sûrement nous servir de ce proverbe dans toutes les branches du commerce, comme aussi du principe, posé en Luc 6: 38, où le Seigneur montre qu'à celui qui donne il sera donné une «bonne mesure, pressée, secouée, et qui déborde».

Quel mauvais témoignage pour ceux du dehors, quand des chrétiens sont infidèles dans leur profession, et s'en acquittent avec négligence ou d'une manière peu consciencieuse. L'Écriture nous exhorte à «n'être pas paresseux quant à l'activité» (Romains 12: 11). Christ dans le cœur et le ciel devant nous, ces deux choses peuvent faire d'un homme un bon et vaillant travailleur, mais elles doivent être des réalités. Nous ne devons jamais faire quelque chose pour nous-mêmes, mais nous devons toujours agir en vue du Seigneur, comme il est écrit: «Quoi que vous fassiez, faites-le de cœur, comme pour le Seigneur et non pour les hommes» (Colossiens 3: 23).

En terminant, faisons encore une courte remarque sur un troisième point. Nous avons parlé jusqu'ici de la justice qui doit se manifester dans notre manière d'agir, mais il est clair que notre langue et toutes nos pensées doivent être d'accord avec nos actes de justice pratique devant Dieu et les hommes. «Les pensées des justes sont juste jugement» (Proverbes 12: 5).

Je ne parle pas ici de mensonges manifestes et commis sciemment; il serait bien triste que ce fût nécessaire de le dire à un chrétien, car «les lèvres menteuses sont une abomination à l'Éternel», et nous savons tous que la fausseté et le mensonge viennent du diable, père du mensonge. On a souvent dit: La seule chose que Dieu, qui peut tout, ne puisse pas faire, c'est de mentir; il «*ne peut pas mentir*». Cela est directement opposé à sa nature. «Il est lumière, et il n'y a en lui aucunes ténèbres» (1 Jean 1: 5), et nous sommes

devenus participants de sa nature. «C'est pourquoi, ayant dépouillé le mensonge, parlez la vérité chacun à son prochain» (Ephésiens 4: 25).

Si donc, nous ne voulons pas penser qu'un chrétien puisse se laisser aller à des mensonges manifestes, nous pouvons néanmoins nous demander si nous sommes toujours parfaitement loyaux et sincères dans nos paroles. Il peut facilement arriver, par exemple, que nous aidions à produire une fausse impression, afin d'en tirer profit, ou pour détourner les pensées de notre interlocuteur, quand elles nous sont défavorables, ou pour nous débarrasser d'un reproche, ou enfin pour mettre une chose quelconque dans un meilleur jour. Nous disons alors la vérité en tant qu'elle est à notre avantage, et nous taisons ce qui ne correspond pas à notre but. Une demi-vérité ne devient-elle pas de cette manière un réel mensonge? Il en est ainsi dans beaucoup de cas; alors notre chemin est un «chemin détourné», comme dit l'Écriture, un chemin qui ne peut plaire à un esprit sincère.

Mais ce n'est pas le seul vêtement sous lequel le manque de sincérité se cache; il y a encore beaucoup d'autres formes, au sujet desquelles notre conscience, si nous sommes vigilants, nous rendra attentifs. J'en nommerai quelques-unes: il y a les exagérations, les rapports enjolivés, les apparences hypocrites, les faux-fuyants, les mensonges de politesse, etc. Le temps manquerait pour s'occuper de toutes ces choses en détail. Que le Seigneur nous accorde de peser nos paroles dans la lumière de la présence divine, de ne pas nous tromper les uns les autres, mais d'examiner avec sérieux ce qui est vrai, digne, juste, pur, aimable (Philippiens 4: 8).

Nous avons mentionné plus haut la ceinture de la vérité, comme la première pièce de l'armure par laquelle nous pouvons «résister au mauvais jour»; car Dieu sait que nous n'avons aucune force pour résister au diable, si nous ne suivons pas Celui qui a dit: «Je suis la vérité», dans les sentiers de la vérité pratique.

Nous ne dirons plus qu'une chose en terminant. Tandis que, sur la terre, nous rembourserons peut-être toutes nos dettes à nos créanciers, nous resterons toujours débiteurs envers le Seigneur. Mais si, pendant toute l'éternité, nous ne pouvons acquitter cette dette, nous devrions cependant être toujours occupés, avec dévouement de cœur, à répondre aux droits du Seigneur sur nous, et à le servir, lui qui peut dire à chacun de ses rachetés, avec bien plus de raison que l'apôtre Paul à Philémon: «Pour ne pas te dire que tu te dois toi-même aussi à moi» (Philémon 19).